



**Ville de  
Champagne-sur-Oise**

# **RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2022**



**VILLE DE  
CHAMPAGNE-SUR-OISE**



## Rapport d'orientations budgétaires

**Rapport et débat d'orientations budgétaires : quelles sont les règles ?**

**Il est rappelé ci-dessous les règles en matière de rapport et de débat sur les orientations budgétaires. Article L.2312-1 CGCT.**

« Le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L.2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Ce rapport est transmis au représentant de l'Etat dans le département et au président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre ; il fait l'objet d'une publication.

Il est mis à la disposition du public à l'hôtel de ville, dans les quinze jours suivants la tenue du débat d'orientation budgétaire. « Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen. »

Le débat d'orientations budgétaires ne constitue qu'une mesure préparatoire au vote du budget de la commune et ne donne pas lieu à un vote.

## A. Éléments de contexte 2021

### a. Le contexte économique

#### Situation internationale et nationale

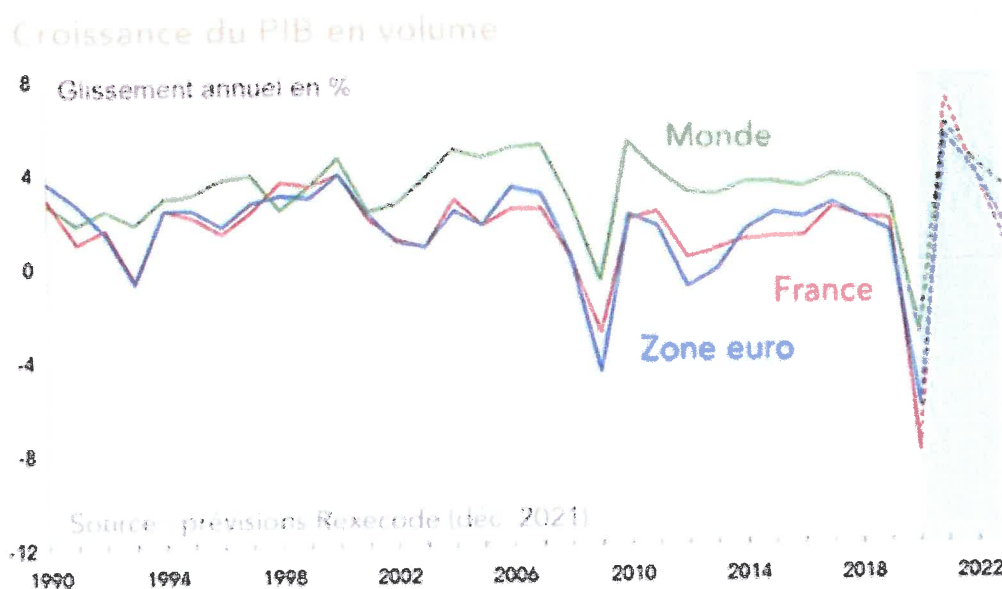
Selon le FMI, la croissance mondiale devrait s'établir à 6% en 2021, puis ralentir à 4,4% en 2022. La révision à la hausse (par rapport aux prévisions précédentes) s'explique par la prise de nouvelles mesures de soutien budgétaire dans quelques grands pays, par des anticipations de reprise tirée par la vaccination au second semestre de 2021 et par l'adaptation continue de l'activité économique à une mobilité réduite.

Ces perspectives restent cependant très incertaines, notamment en ce qui concerne l'évolution de la pandémie, l'efficacité des mesures prises par les autorités pour assurer un retour à la normale grâce à la vaccination, et l'évolution des conditions financières.

Le PIB mondial est aujourd'hui supérieur à son niveau d'avant la pandémie. L'inflation a augmenté fortement aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni mais elle reste modérée en Europe et en Asie.

Actuellement, l'augmentation des prix des matières premières et des coûts du transport maritime au niveau mondial ajoute environ 1.5 point de pourcentage à la hausse annuelle des prix à la consommation dans les pays du G20, et elle explique l'essentiel de la remontée de l'inflation sur l'année écoulée.

La hausse des prix à la consommation devrait revenir de 4.5% à la fin de 2021 à environ 3.5% à la fin de 2022, soit un niveau tout de même supérieur aux taux observés avant la pandémie (source FMI)



Pour la France, le contrôle de la situation épidémique, permis par le pass sanitaire et prochainement par le pass vaccinal et l'accélération de la campagne vaccinale devrait en effet permettre à la croissance de s'établir à + 6% (environ 6.75%) sur l'ensemble de l'année 2021.

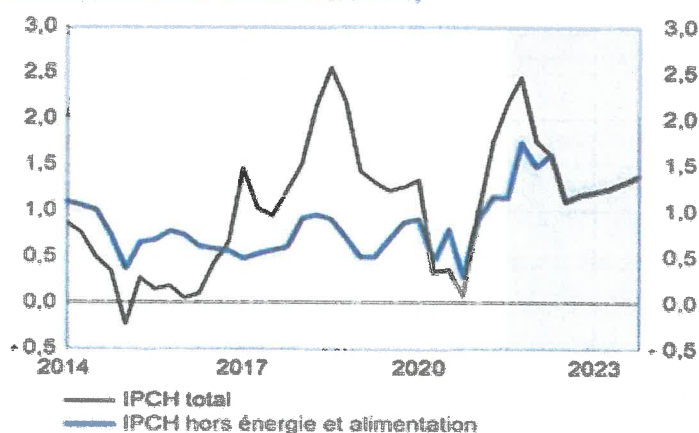
Le durcissement des mesures sanitaires de janvier à avril 2021 a pesé sur l'activité dans une moindre mesure que lors du confinement de novembre 2020. Le déficit public 2021 est attendu à 8.4% du PIB pour une prévision à 9.4% en LRF1 (Loi de Finances Rectificative) 2021.

Pour 2022, le déficit public serait quasiment réduit de moitié soit 4.8% du PIB. L'activité pourrait dépasser dès fin 2021 son niveau de 2019, soutenue par la consommation qui demeurerait dynamique, tirée par la croissance des revenus des ménages et la consommation progressive de l'épargne accumulée en 2020 et 2021.

L'investissement continuerait d'être dynamique en 2022, toujours soutenu par le plan de relance et un environnement de taux favorable. Près de la moitié du plan France Relance a déjà été engagée avec un objectif de 70 Md€ d'ici fin 2021. Le projet de loi de finances 2022 s'inscrit donc dans un contexte de croissance soutenue pour la France.

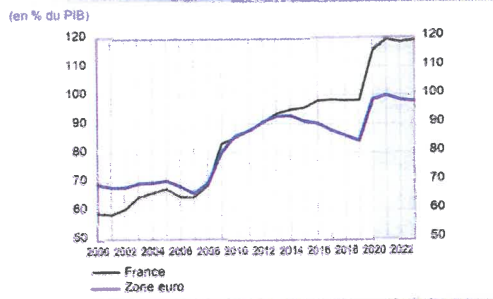
#### Graphique 4 : IPCH et IPCH hors énergie et alimentation

(glissement annuel de séries trimestrielles, en %)

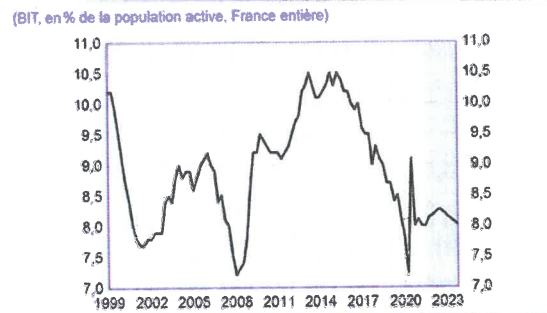


Sources : Insee jusqu'au deuxième trimestre 2021, projections Banque de France sur fond bleuté

L'inflation est en hausse à 1,8% en 2021 après un recul en 2020, elle était de 0,5 % en 2020, pour 2022, la prévision est de 1,4%. Pour autant, cette poussée significative, due notamment aux effets des hausses des coûts des intrants industriels sur les prix des produits manufacturés, devrait rester temporaire. L'inflation IPCH baisserait ainsi à 1,4 % en moyenne annuelle en 2022 du fait notamment de la stabilisation du prix de l'énergie.

**Graphique 15 : Dette publique en France et en zone euro**

Sources : Insee et Eurostat jusqu'en 2019, projections Banque de France et Eurosysteme sur fond bleu.

**Graphique 5 : Taux de chômage**

Sources : Insee jusqu'au deuxième trimestre 2021, projections Banque de France sur fond bleu.

**Graph 15** : l'irruption de la pandémie de Covid-19 : en l'espace de la seule année 2020, la dette publique est ainsi passée de 98,1 % à 116 % du produit intérieur brut (PIB). En 2022, le ratio d'endettement baisserait de plus d'un point et demi pour atteindre 114,0% du PIB.

**Graph 5** : Au troisième trimestre 2021, le nombre de chômeurs au sens du BIT atteint 2,4 millions de personnes en France (hors Mayotte), en hausse de 52 000 personnes par rapport au trimestre précédent. Le taux de chômage au sens du BIT est quasi stable (+0,1 point), à 8,1 % de la population active. Il oscille entre 8,0 % et 8,1 % depuis le quatrième trimestre 2020, au même niveau qu'au quatrième trimestre 2019, avant la crise sanitaire.

Cette quasi-stabilité du taux de chômage au troisième trimestre 2021 résulte tout à la fois du fort dynamisme de l'emploi et de celui de la population active, comme au trimestre précédent (source INSEE-11/12/2021).

Dans sa note de conjoncture de novembre 2021, l'Insee prévoit que le taux de chômage va baisser de 0,1 point par trimestre jusqu'à fin juin 2022, pour atteindre 7,6 % de la population active.

## **b. Le contexte politique**

### **Situation internationale et nationale-événements marquants**

#### **Une gouvernance difficile suite au Brexit**

les difficultés liées au Brexit étaient prévisibles : réduction des échanges entre le Royaume-Uni et l'UE, augmentation des lourdeurs administratives et des formalités douanières, complexité de la mise en œuvre du protocole nord-irlandais, raidissement des relations entre l'Angleterre et l'Écosse, nouvelles contraintes pesant sur les citoyens européens et britanniques, tensions dans le secteur de la pêche,

#### **Assaut du Capitole par les partisans de D. TRUMP**

Le 6 janvier, le Capitole de Washington D.C., symbole de la démocratie américaine, est pris d'assaut par des soutiens de Donald Trump

#### **Crise sanitaire : instauration du pass sanitaire**

Nouvel outil de lutte contre la propagation du Covid-19, le pass sanitaire fait son apparition en France le 9 juin et la vaccination pour tous à partir de 13 ans.

#### Élections départementales et régionales

Le 27 juin, deuxième tour des élections régionales marquées par une abstention record. Avec un taux de participation de 33,28 % au soir du premier tour, et à peine plus au second (34,69 %), les élections régionales, reportées de mars à juin en raison du Covid, battent un triste record.

#### Accord sur une réforme de la fiscalité internationale

Au 1er juillet après des années de négociations, 130 pays membres de l'OCDE tombent d'accord, sur un plan de réforme de la fiscalité internationale pour mieux taxer les multinationales.

#### Publication du rapport du Giec en Aout dite « alerte rouge pour l'humanité »

Tous les scénarios étudiés dans le sixième rapport du Giec prédisent que l'objectif fixé en 2015, limiter le réchauffement climatique à moins de 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle, ne sera pas atteint. Le rapport montre par ailleurs que le changement climatique concerne déjà toutes les régions du monde et alerte sur ses conséquences : augmentation de la fréquence des événements climatiques extrêmes, élévation du niveau de la mer, acidification des océans.

#### Prise du pouvoir par les talibans en Afghanistan

Le 15 août, chute de Kaboul aux mains des talibans qui reprennent le pouvoir en Afghanistan vingt ans après en avoir été chassés par une coalition menée par les États-Unis.

#### Angela Merkel n'est plus chancelière d'Allemagne

Depuis le 8 décembre, Angela Merkel n'est plus chancelière d'Allemagne et est remplacée par Olaf Scholz

#### Flambée des prix des matières premières

Sur la fin d'année, maïs, soja, acier, blé, ou papier : les prix des matières premières s'envolent.

### **Au niveau local**

#### Intercommunalité et communal

En janvier, lancement de l'élaboration du PCAET et de son évaluation environnementale

Ouverture d'un Centre de vaccination permanent à Persan

Projet d'établissement pénitentiaire à Bernes-sur-Oise : opposition des communes de la CCHVO

En juin signature du contrat de relance de transition écologique (CRTE) avec l'Etat

Octobre adhésion de la CCHVO à l'association Val d'Oise Tourisme

## A Champagne-sur-Oise

### Une fiscalité toujours stable

Pas d'augmentation des taux et poursuite de l'exonération de la TH pour les foyers, initiée par l'Etat avec compensation pour la collectivité

### Mise en place du Conseil Municipal des Jeunes

Structuration des commissions et travail des jeunes sur un premier projet logo CMJ

### Poursuite du contrat régional

Réalisation de l'extension du centre de loisirs et de la rénovation de l'éclairage public

### Reprise des festivités communales avec l'éclaircie de la pandémie

### Développement des manifestations culturelles

Cinéma plein-air, journées du Patrimoine, spectacle avec Points communs et la nouvelle scène nationale de Cergy

### Municipalisation de la bibliothèque et gratuité d'accès pour les Champenois

Centre de vaccination éphémère sur le WE 10-11 décembre.

## c. Le contexte budgétaire et financier de la commune : Rétrospective 2021

### 1- Le Fonctionnement

Comparaison des réalisés Dépenses- Recettes de Fonctionnement 2019, 2020 et 2021 (en K€)

DEPENSES	2019	2020	2021
Charges à caractère général	1 465	1 265	1 414
Charges de personnel et assimilées	2 454	2 645	2 973
Atténuations de produits	487	470	412
Opérations d'ordre	121	113	110
Autres charges de gestion courante	487	465	408
Charges financières	70	64	65
Charges exceptionnelles	3	0	0

RECETTES	2019	2020	2021
Résultat fonctionnement reporté	2 317	1 762	2 062
Atténuations de charges	42	67	98
Opérations d'ordre	1	1	3
Produits et services du domaine	601	421	513
Impôts et taxes	4 300	4 369	4 541
Dotations et participations	1 025	789	831
Autres produits de gestion courante	118	87	99
Produits financiers	0	0	0
Produits exceptionnels	26	0	3

### Dépenses

En raison de l'année 2020, année atypique, placée d'une part sous le signe de la pandémie et d'autre part année de transition de gouvernance municipale, l'évolution des charges à



caractère général (011) et des produits de fonctionnement (70) entre 2020 et 2021 n'est pas adéquate. Ainsi le chapitre 011 est à comparer entre 2019 et 2021.

- On constate ainsi une maîtrise de ce chapitre, ligne directrice de poursuite d'économies de l'équipe municipale avec une légère baisse de 51K€ pour 2021 par rapport à 2019.

- 012 (charges de Personnel) : augmentation de 12.4% entre 2021 et 2020 qui correspond à :

- l'obligation de la commune à remplacer des agents en longue maladie depuis le courant de l'année 2020

- des cumuls de traitements suite aux départs en retraite et leurs remplacements (superposition de 4 traitements pour 2 postes sur les 4 derniers mois 2021)

- et à des recrutements de personnel plus qualifié

Les autres postes de dépenses ne varient guère : pas de changements notables.

Pour rappel :

- les atténuations de produits (compte : 739), correspondent aux prélèvements de l'Etat au titre du FPIC, du FNGIR et du SRU. (Pour le SRU, il s'agit de la pénalité pour non-respect du quota de logements sociaux : 23K€)

- les charges de gestion courantes, correspondent aux subventions et participations versées aux associations, aux indemnités des élus, au SDIS, Caisse des Ecoles et CCAS.

### Recettes :

Comme dit précédemment, l'année 2020 en raison de la crise sanitaire et de ses modalités de gestion (notamment confinement et télétravail) a provoqué une baisse sensible en 2020 des recettes provenant de la gestion des services extérieurs (restauration, périscolaire et ALSH) de l'ordre de 180K€ soit 30%.

Cependant en 2021, en raison d'une reprise de l'activité économique et d'une éclaircie de la situation sanitaire, une augmentation de ces recettes de près de 100K€ est constaté bien que le niveau de 2019 ne soit pas atteint.

Les atténuations de charges sont majorées de plus 30k€ provenant des remboursements par l'assurance des arrêts maladies et surtout longue maladie enregistrés en 2021.

Impôts et taxes : une augmentation perceptible de 96k€ de TFB ; 9K€ taxe finale sur l'électricité ; 112k€ de droits de mutation soit total de 217k€ mais une baisse sur SFRIF de 25k€.

Dotations et participations : pertes sur la compensation TH (remplacée par TFB) de lors de 50k€ mais des compensations par l'Etat des dépenses COVID 80K€.

Sur les autres chapitres les recettes restent identiques.

## 2- Les investissements

### Dépenses-Recettes

L'année 2021 est une année de reprise de l'activité globale qui se traduit par un investissement plus conséquent que 2020.

Sur les 4 929 K€ inscrits au BP 2021 (dont 448 au titre des RAR 2020), 2 297 K€ ont été réalisés :

Les investissements ont essentiellement porté sur :

- Acquisition de matériels divers pour les services : logiciel cimetière, matériel services techniques, cuisine centrale, informatique... (130 k€)
- Rénovation de l'éclairage public (152 k€) opération du CAR
- Fin des travaux de l'extension centre de loisirs (70 k€)-opération du CAR
- Programme de vidéo protection (400k€)
- Travaux d'enfouissement rue des Martyrs (610 k€)
- Acquisitions des parcelles : rue Jules Picard (785 k€) et au lieu-dit le Centre (16k€) en zone 1AUE.

Quant aux recettes d'investissement : 1 218k€ de subventions inscrites au BP 2021 (dont 857 k€ au titre des Restes à Recouvrer).

La commune a perçu 339 k€, dont 271 k€ pour le CAR et 42 k€ pour les travaux de toiture pour le groupe scolaire Duhamel.

#### Tableau des Restes à Recouvrer

PROGRAMMES	DEPENSES	SUBVENTIONS	RECETTES
Rénovation candélabres	60 K€	DRAC - Eglise	23 K€
Diagnostic structure de l'Eglise	58 K€	CD -Eglise	13 K€
Frais d'études diverses	52 K€	CAR - Extension centre de loisirs	57 K€
Refonte site internet	9 K€	CAR - Ateliers municipaux	93 K€
Acquisition terrain parcelle AD 73	250 K€	CD - Ateliers municipaux	37 K€
Reprises concessions	15 K€	FIPD - Vidéo protection	121 K€
City stade	127 K€	DETR 2017 - Vidéo protection	70 K€
Remplacement luminaire Mairie	13 K€	CAR - Rénovation éclairage public	65 K€
Travaux sur chaudières Ecole STADE	26 K€	CD - Rénovation éclairage public	26 K€
Sécurisation AIRES DE JEUX	27 K€	CD -City stade	23 K€
Poteau incendie rue Picard	9 K€	Participation CCHVO	20 K€
MO rue des Martyrs	5 K€	CD -Enfouissement rue des Martyrs	53 K€
Divers investissements	12 K€	CD -Réfection rue des Martyrs	61K€
		SYNDICAT+INEDIS+ORANGE - Rue des Martyrs	195 K€
<b>TOTAL</b>	<b>695 K€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>857 K€</b>

Tableau dans lequel ne sont pas comprises les opérations pluriannuelles qui sont inscrites en crédits de paiement au budget suivant :

- le programme global de la réhabilitation Rue des Martyrs (solde enfouissement 135k€ et la réfection : 680 k€)
- le programme éclairage public : 160 k€ CAR
- le programme Ateliers municipaux : 20k€ CAR

**Le résultat provisoire 2021**

	2020	2021
Recettes de fonctionnement	7 496 265	8 150 501
- Dépenses de fonctionnement	5 021 733	5 382 146
<b>A - Résultat de fonctionnement</b>	<b>2 474 532</b>	<b>2 768 355</b>
- Résultat de l'exercice	712 038	<b>705 985</b>
- Résultats antérieurs reportés	1 762 494	2 062 370
- Recettes d'investissement	2 176 082	3 572 927
- Dépenses d'investissement	2 967 747	3 746 178
<b>B - Excédent ou déficit d'investissement</b>	<b>- 791 665</b>	<b>- 173 252</b>
<b>C - Besoin ou excédent de financement sur RAR</b>	<b>379 503</b>	<b>161 940</b>
- Restes à réaliser	448 460	694 613
- Restes à recouvrer	827 963	856 553
<b>D = B + C = Affectation au financement de l'investissement (compte 1068)</b>	<b>- 412 162</b>	<b>- 11 312</b>
<b>Solde créditeur de résultat de fonctionnement reporté (compte 002)</b>	<b>2 062 370</b>	<b>2 757 043</b>

- Le résultat de fonctionnement est en augmentation de 294 k€ par rapport 2020 en raison : d'un écart des recettes de fonctionnement (654k€) qui ont augmentées deux fois plus que l'écart des dépenses de fonctionnement (361k€).  
Elément lié principalement à la maîtrise des dépenses et la reprise d'une activité municipale (écoles, périscolaire...)

- Un résultat d'investissement quant à lui qui relève un faible déficit (173k€) comparé à 2020 (792k€ déficit) en raison des subventions perçues du CAR, de la fibre (286 k€) et du FCTVA (433k€).

## B. Eléments de contexte 2022

### a. Loi de Finances pour 2022

Les principales mesures budgétaires et fiscales de la Loi de Finances pour 2022 :

#### Vers une économie plus durable et plus verte

Soutenir tous les ménages dans leurs travaux énergétiques avec le dispositif « MaPrimRénov » ;

Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics par un plan de relance qui consacre 4 Md€ à la rénovation énergétique dont 1Md€ au bloc communal.

#### Améliorer la qualité de l'air:

Développer les énergies renouvelables et décarboner l'industrie

#### Poursuivre la mise en œuvre des priorités du quinquennat

Réarmer les missions régaliennes de l'État avec un effort renouvelé pour le budget de la défense conformément à la loi de programmation militaire 2019-2025 et en soutenant la police et la gendarmerie avec une hausse du budget des forces de sécurité soit +1.5 Md€.

#### Soutenir la jeunesse et revalorisation des personnels de l'éducation

Développer le sens de l'engagement de la jeunesse pour la collectivité dont l'objectif de 200 000 jeunes en mission de service civique en 2022.

Accompagner les jeunes dans la reprise de l'activité sportive avec le Pass'Sport, dispositif reconduit en 2022 soit une aide forfaitaire de 50 € versée par l'État à une association pour réduire le coût de l'adhésion ou de la licence sportive

Mettre en œuvre le plan « 1 jeune 1 solution »

La prime à l'apprentissage est prolongée de 6 mois, soit jusqu'au 30 juin 2022.

#### Soutenir l'activité et l'emploi

Mettre en œuvre une fiscalité favorable à l'activité et à l'emploi en renforçant la compétitivité des entreprises par une diminution de leur charge fiscale (le taux normal de l'impôt sur les sociétés baissera à 25% pour toutes les entreprises pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022. Cette baisse aboutira à un allègement d'impôt sur les sociétés d'environ 11 Md€ en 2022 par rapport à 2017).

#### Accompagner les personnes fragiles et précaires

Par un renforcement de la prise en charge des élèves en situation de handicap (4 000 postes supplémentaires d'accompagnants d'élèves en situation de handicap

Une réforme du calcul de l'Allocation Adultes Handicapés dès 2022.

### Soutenir l'égalité entre les femmes et les hommes

Une priorité donnée à la lutte contre les violences conjugales avec une augmentation de 60% des capacités d'hébergement pour les femmes victimes de violence.

### Poursuivre la modernisation de la gestion et de la gouvernance des finances publiques

Définir un nouveau régime unifié de responsabilité applicable à l'ensemble des agents publics, comptables comme ordonnateurs, plus simple, plus lisible et plus juste.

### Soutenir les collectivités locales

Stabilité des concours financiers aux collectivités se poursuit en 2022. À périmètre constant, la dotation globale de fonctionnement (DGF) des collectivités est ainsi maintenue à son niveau des années précédentes, à hauteur de 26,8 Md€. A périmètre constant, les concours financiers progressent au total de +525 M€ par rapport à la LFI pour 2021, notamment à la faveur de la compensation des dernières réformes de la fiscalité locale.

Un abondement exceptionnel du DSIL d'environ 350 M€.

#### b. La fiscalité locale

Il est rappelé que les taux d'imposition votés en 2021 restent inchangés en 2022 et ce, dans la continuité des années précédentes :

- Taxe Foncier bâti : 34,91%
- Taxe Foncier non bâti : 64,23%

Il est à rappeler à cet égard que la perte de TH est compensée intégralement par l'Etat au travers de la part du taux TFB du Département réaffecté à la commune

Il est important de mentionner que la seule dynamique pour la commune reste l'évolution des bases d'imposition

Les dotations et participations de l'Etat sont très significatives pour notre commune. Elles sont toujours constantes et la Loi de Finances 2022 a acté du maintien ses concours à l'identique aux collectivités locales.

La fiscalité reversée par la CCHVO au titre d'allocations compensatrices reste constante soit une enveloppe de 922 677 Euros puisque seule la CLECT peut modifier celles-ci. A cet égard, une réunion devrait se tenir en 2022 suite au rapport de la CCHVO établi fin 2021.

### C. Les orientations budgétaires 2022

Dans la continuité du programme municipal, les orientations sont les suivantes :

- Continuité de la maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en garantissant un service à la population de qualité
- Réévaluation du matériel numérique des écoles
- Requalification de la rue des Martyrs après son enfouissement l'an passé

- Finalisation CAR : éclairage public
- Programme de restauration de l'Eglise
- Réalisation du parking paysager pour 20 places sur la propriété achetée en 2021, avec transfert du service Police Municipale
- Opération rue de Welwyn : résidence sénior, un centre culturel, maison des jeunes, logement en accession et sociaux ;
- Réflexion sur la création d'un nouveau groupe scolaire : maternelle et primaire en centre-ville
- Pour ces réalisations programme d'acquisitions foncières en Centre Bourg :
  - ✓ Parcelles le long du parc municipal
  - ✓ Autres terrains à proximité du centre, actuellement en friche
- Sur le budget annexe de l'Assainissement :
- Continuité du schéma directeur de l'assainissement
- Réalisation de l'assainissement collectif rue de Pontoise

## D. Les prévisions budgétaires

### a. La section de Fonctionnement

#### Dépenses

En K€	BP 2021	Réalisé 2021	BP 2022
CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 525 835,00	1 414 347,41	1 689 370,00
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 973 902,00	2 973 444,74	3 091 275,00
ATTENUATIONS DE PRODUITS	426 000,00	411 445,41	420 000,00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	420 440,00	407 762,11	408 070,00
CHARGES FINANCIERES	66 580,00	64 701,02	67 800,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000,00	563,19	1 000,00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	6 000,00	0,00	6 000,00
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	108 000,00	109 882,54	154 000,00
OPERATION D'ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
TOTAL	5 531 257,00	5 382 146,42	5 831 784,00

**Charges à caractère général (011) :** En augmentation de 275K€ soit 19,5% correspondant majoritairement :

- au développement d'offres de services diversifiées : 66 k€
  - ✓ développement des actions culturelles amorcées en 2021,

- ✓ des activités proposées à la jeunesse : plus grande amplitude d'ouverture pour le club ADO, développement du CMJ etc.
- ✓ Un plan de communication au plus près des Champenois avec notamment le nouveau site internet

-des frais d'honoraires et notariés liés aux programmes d'aménagement du centre bourg et aux acquisitions de biens de l'ordre de 60 k€

-des frais structurels liés à l'inflation des matières première +40K€ (électricité, eau, gaz...)

- des frais d'entretien et des petites réparations des bâtiments communaux et du parc locatif 50k€

**Charges de Personnel (012) : +118K€ soit 3.9% sur 2022/2021.**

-Les éléments d'augmentation structurels : avancement d'échelons, PPCR, prime de précarité représentent 40 %

- Prise en compte en année pleine des recrutements en cours d'année en 2021 soit 38%

-Avancements grade / promotion interne et revalorisation du régime indemnitaire de certains agents participent à 22%

**Charges financières :** l'impact de l'emprunt 2021 ne représente que 3000€ au titre des intérêts.

**Les amortissements : +36K€**

### Recettes

Libellé	BP 2021	Réalisé 2021	BP 2022
ATTENUATIONS DE CHARGES	50 000,00	98 452,54	60 000,00
PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	393 478,00	512 822,41	426 278,00
IMPOTS ET TAXES	4 159 370,00	4 540 668,41	4 413 900,00
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	781 050,00	830 768,72	733 624,00
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	93 130,00	99 460,84	92 000,00
PRODUITS FINANCIERS	-	27,76	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	2 985,00	-
OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	2 863,00	2 861,76	2 870,00
TOTAL	5 479 891,00	6 088 047,44	5 672,00

**Concernant les postes essentiels :**

**Les atténuations de charges (014) :** poste correspondant aux remboursements par l'assurance des arrêts maladie. Comme expliqué dans la 1ère partie du rapport portant sur le réalisé 2021, plusieurs agents sont en longue maladie et ces reversements représente l'essentiel de ce chapitre. N'ayant pas de visuel sur ces arrêts en 2022, le montant ne peut être qu'estimatif.

**Les produits des services :** une prévision en dessous du réalisé 2021 en raison d'un recouvrement des impayés des années antérieures titré sur l'exercice.

**Impôts et taxes :** comme chaque nous recevrons les notifications courant mars, ainsi c'est une prévision 2022 basée sur le réalisé 2021

**Dotations et participations :** une approche en référence au BP 2021 : Le réalisé 2021 comprend une subvention de compensation COVID d'environ 80k€ dont nous ne savons pas si, sur 2022, l'Etat participera à cette charge des collectivités.  
Comme l'a précisé la LOLF 2022, les dotations devraient être constantes.

## **b. Section d'Investissement**

### **1. Financement et volume**

#### **Dépenses**

- 713 K€ bruts au titre des RAR
- 4 026 K€ bruts en investissements nouveaux

#### **Recettes**

- Assiette d'autofinancement d'investissements nouveaux : 2 738 K€
- FCTVA : 190 K€
- Subventions : 296 K€
- Cessions : 1 715 K€



### Tableau des Restes à Recouvrer 2021

PROGRAMMES	DEPENSES	SUBVENTIONS	RECETTES
Rénovation candélabres	60 K€	DRAC - Eglise	23 K€
Diagnostic structure de l'Eglise	58 K€	CD -Eglise	13 K€
Frais d'études diverses	52 K€	CAR - Extension centre de loisirs	57 K€
Refonte site internet	9 K€	CAR - Ateliers municipaux	93 K€
Acquisition terrain parcelle AD 73	250 K€	CD - Ateliers municipaux	37 K€
Reprises concessions	15 K€	FIPD - Vidéo protection	121 K€
City stade	127 K€	DETR 2017 - Vidéo protection	70 K€
Remplacement luminaire Mairie	13 K€	CAR - Rénovation éclairage public	65 K€
Travaux sur chaudières Ecole STADE	26 K€	CD - Rénovation éclairage public	26 K€
Sécurisation AIRES DE JEUX	27 K€	CD -City stade	23 K€
Poteau incendie rue Picard	9 K€	Participation CCHVO	20 K€
MO rue des Martyrs	5 K€	CD -Enfouissement rue des Martyrs	53 K€
Divers investissements	12 K€	CD -Réfection rue des Martyrs	61K€
		SYNDICAT+INEDIS+ORANGE - Rue des Martyrs	195 K€
<b>TOTAL</b>	<b>695 K€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>857 K€</b>

## 2. Les programmes d'investissement

### Opérations en cours :

#### ➤ Autorisations de programme :

Pour rappel les crédits de paiements doivent être budgétisés chaque année (pas de RAR).

- ✓ Ateliers et abords (20 K€)-solde du CAR
- ✓ Eclairage public (160 K€)-dernière tranche du CAR
- ✓ Enfouissement/Réfection rue des Martyrs (135K€ au titre de la fin de la première tranche et 680 K€ concernant la réfection de la voirie qui a commencée mi-janvier.

#### ➤ Autres :

- ✓ Eglise (70K€)
- ✓ City stade (127 K€)
- ✓ Acquisitions foncières centre bourg (250 K€) pour les projets d'aménagement centre-ville

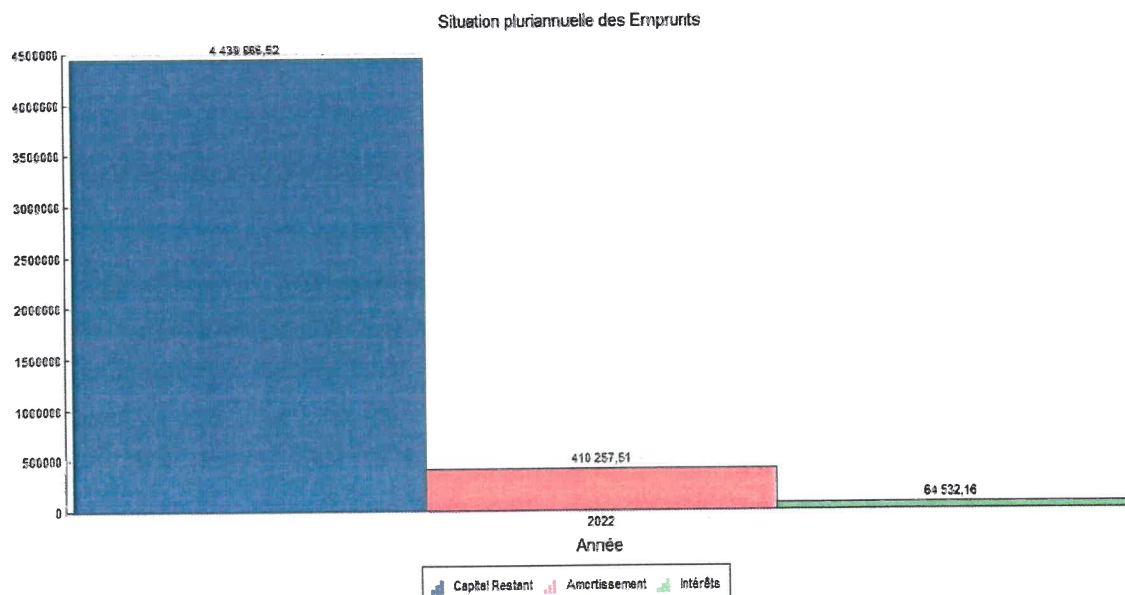
- ✓ Reprise des chéneaux Primaire Stade (49 K€)

#### Nouveaux programmes :

- Acquisitions divers matériels services (120 K€ : service technique, communication, restauration, véhicule...)
- Remplacement Bus (228K€ si neuf) « dont l'espérance de vie est comptée »
- Modernisation informatique scolaire (52K€) programme d'acquisition des matériels et ENI
- Travaux écoles (62 K€ : chaudière, sol salle de motricité...) travaux de réhabilitation
- Diagnostics énergétiques bâtiments (30 K€) nécessité pour programmer des rénovations énergétiques des bâtiments communaux et tendre vers des économies d'énergie
- Réfection terrains Tennis (160 K€) : 2 terrains extérieurs
- Sécurisation des aires de jeux des écoles, réfection des sols pour mise aux normes (30 K€)
- Aménagements centre Bourg (700K€) réalisation de places de stationnement pour désengorger les abords des commerces

### E. Situation de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2022

- L'encours de la dette au 01/01/2022 est de 4 439 865 €.
- L'annuité 2021 s'élevait à 431 616 € (Capital : 368 778 € /intérêts : 62 838 €).
- L'annuité 2022 est de 474 789 € (Capital : 410 257 € / Intérêts : 64 532 €).



## Épargne et capacité de désendettement

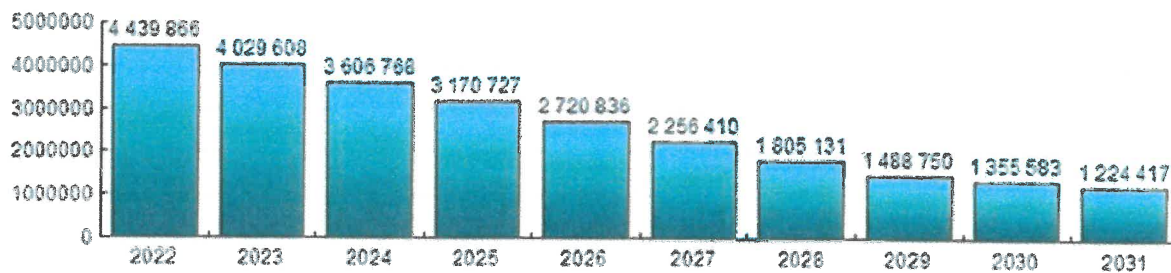
	2018	2019	2020	2021
Pdts fonctionnement	5.820.380,29	6.112.635,17	5 732 972,51	6 083 069
- Ch fonctionnement	4 662 808,54	4 966 780,73	4 908 608,50	5 272 263,88
<b>= CAF Brute</b>	<b>1 157 571,75</b>	<b>1 145 854,44</b>	<b>824 364,01</b>	<b>810 805</b>
- Capital de la dette	287 101,86	320 532,28	324 488,28	368 778,11
<b>= CAF nette</b>	<b>870 469,89</b>	<b>825 322 ,16</b>	<b>499 875,73</b>	<b>442 027</b>

### Ratio de solvabilité :

Il indique le nombre d'années nécessaire pour rembourser la totalité de la dette en stock si l'épargne brute était utilisée dans sa totalité

	2018	2019	2020	2021
Encours de la dette au 31/12	3.553.664,19	3.233.131,91	2 908 643,63	4 439 865,52
Épargne brute	1.157.571,75	1.145.854,44	824 364,01	810 804,97
Capacité de désendettement	3,07	2,82	3,53	5,47

### Extinction de la dette



## LE BUDGET ASSAINISSEMENT

### 1) Les réalisations 2021

#### A) En fonctionnement :

- Dépenses : 282 K€ dont :
  - 57 K€ de dépenses pour la STEP
  - 17 K€ de AMO
  - 10 K€ de redevances VNF
  - 118 K€ d'amortissements
  
- Recettes (hors excédent) : 370 K€ de redevances d'assainissement

#### B) En investissement :

- Solde Assistance Maitrise d'œuvre du schéma directeur (24K€)
- Réhabilitation du réseau d'assainissement (448k€)

#### • En Restes à réaliser :

- Dépenses :
- lot 1 : déversoir d'orage (33 K€)
  - lot 2 : champs des Maheux (2 K€)
  - lot 3 : rue des Martyrs (13 K€)
  - lot 4 : bureau de contrôle (13K€)
  - AMO : (3K€)

Recettes :

- Subvention Agence de l'Eau (125K€)
- Subventions Département (105K€) } 230 K€

### 2) Le prévisionnel 2022

#### A) En investissement nouveau :

##### Dépenses :

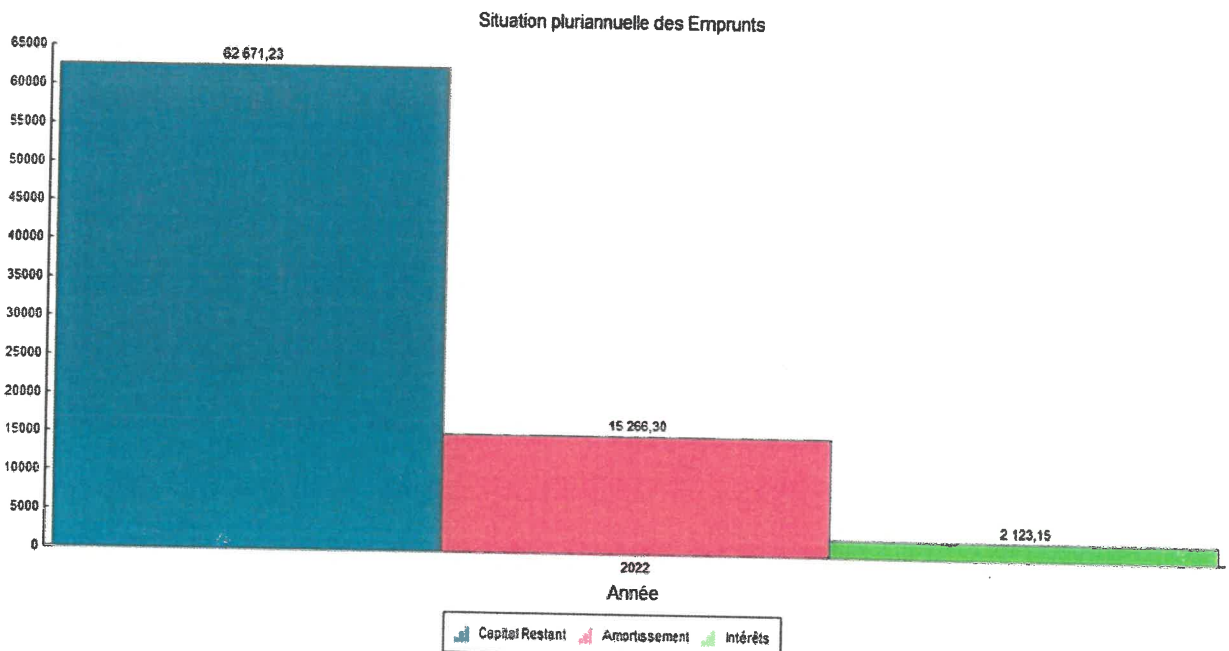
- Rue des Gaudines - Ruelle à four (160 K€)
- Fin des travaux du déversoir d'orage avenue du Général Leclerc (3 K€)
- Rue de Pontoise (600K€)
- Frais d'étude (35K€)

## Recettes :

- Subventions Agence de l'Eau (300k€)

## 2) Situation de la dette

- L'encours de la dette au 01/01/2022 est de 62 671 €.
- L'annuité 2021 s'élevait à € (Capital : 14 766 € / intérêts : 2 757 €).
- L'annuité 2022 est de € (Capital : 15 266 € / Intérêts : 2123 €).



## EXTINCTION DE LA DETTE

